



Paris, le 18 janvier 2010

Gilles MOINDROT
Secrétaire Général

à

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Jeudi 21 janvier, les enseignants des écoles manifesteront leurs inquiétudes face à la réforme de la formation des enseignants dont ils exigent l'abandon.

Ils tiennent à vous rappeler qu' « enseigner est un métier qui s'apprend » et que la formation des enseignants doit être constituée d'un dispositif reconnu par un master qui intègre dimension disciplinaire, pédagogique et professionnelle.

A quelques mois de l'organisation du concours 2010, nous nous adressons solennellement à vous, Monsieur le Ministre, pour que les conditions de l'année transitoire soient revues. La préparation en IUFM a été maintenue, les épreuves du concours également. Comment imaginer dans ces conditions que des étudiants lauréats des concours 2010 débutent leur métier en septembre 2010 en étant responsables d'une classe ? Comment envisager qu'un lauréat du concours puisse être nommé dans une classe de cours préparatoire, de maternelle ou de cours moyen alors qu'il n'aura bénéficié d'aucune formation professionnelle et que certains d'entre eux n'auront même jamais effectué de stage en école ?

L'intérêt des élèves, l'organisation de l'école, le respect du métier d'enseignant exigent, Monsieur le Ministre, que cette préoccupation soit entendue et que les conditions d'organisation de l'année de PE2 soient maintenues.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT